Le rendez-vous des agriculteurs **innovants !**

INNOV' ACTION 2018

Valoriser les innovations, favoriser les échanges

LE TEST DU SLIP

APPRÉCIEZ LA VIE BIOLOGIQUE DE VOS SOLS EN FONCTION DE VOS PRATIQUES AGRICOLES

Le saviez-vous ?

Un slip en coton peut servir d'indicateur pour apprécier l'intensité de l'activité biologique des sols, en fonction de la vitesse de dégradation du tissu.

PROTOCOLE

Pesez un slip en coton biologique puis enterrez le, à une vingtaine de centimètres de profondeur, sur l'une de vos parcelles. Il doit y rester au moins deux mois (le plus longtemps est le mieux). Pour nos essais, ils ont été plantés d'avril à juin/juillet. Marquez bien l'endroit où il a été planté pour pouvoir le retrouver facilement.

COMMENT INTERPRÉTER LES RÉSULTATS ?

Pourquoi un slip ? Même si l'activité biologique est intense, nous retrouverons au moins l'élastique du sous-vêtement. Ce test peut aussi être fait à l'aide d'un sachet de thé.
En le déterrant, on regarde le taux de dégradation du slip (trous dans le tissu), sa couleur, son odeur, qui seront des indicateurs de l'activité biologique des sols. Plus le slip est dégradé, plus le sol est actif !
Ces résultats sont à corréler avec d'autres observations faciles à mettre en place : test bêche, test de sédimentation, etc.

Pratiques agricoles (travail du sol, enherbement, fertilisation, apport de matières organiques, traitements phytosanitaires, etc).

Quels impacts sur la vie biologique des sols ?

Test du slip - Test de sédimentation - Test bêche - Observations. Apprenez à mieux connaître vos sols grâce à des pratiques faciles à mettre en place.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ÉCOPHYTO DEPHY | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VAR

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Réalisation : Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur - Edition : 2018